DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de la Chapelle de Guinchay
Mairie de LEYNES

Procès-verbal de la séance du 11 avril 2025

Présents : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Bernard JUSTIN ; Anthony AUBLANC ; Isabelle DE GROOTE ; Sébastien LACHARME ; Jacqueline MILAMANT ; Véronique RIGAULT ; Aymeric THILLET ; Christophe WUYLSTEKER ;

Excusé non représenté : Aucun

Absent : Roger VARGAS ;

Représentées : Dominique LAURENT représentée par Véronique RIGAUL ; Virginie DESGRANGES représentée par Suzanne BERGERET ;

Secrétaire de séance : Véronique RIGAULT

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Vote du Compte Financier Unique 2024
4. Affectation des résultats
5. Vote du Budget 2025

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Véronique RIGAULT est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Après présentation, le procès-verbal du précédent Conseil municipal est adopté à l'unanimité.

3. Vote du Compte Financier Unique 2024

Délibération ajournée.

4. Affectation des résultats

Monsieur le Maire présente l'état financier de l'exercice 2024, qui sera joint à la délibération, clos et validé par le Trésorier principal au 31 décembre 2024 ;

Statuant sur l'affectation de fonctionnement de l'exercice 2024 ;

Statuant sur l'affectation d'investissement de l'exercice 2024 ;

Constatant que l'état financier fait apparaître un excédent de 263 021,66€ ;

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement et d'investissement comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes 2024	448 352,31	36 548,97	484 901,28
Dépenses 2024	384 538,00	141 464,86	526 002,86
Résultat 2024	63 814,31	-104 915,89	-41 101,58
Résultat de clôture 2023	257 580,33	29 392,81	286 973,14
TOTAL	321 394,64	-75 523,08	245 871,56
Compte 1068 -2025	0,00	-58 372,98	0,00
RAR 2024 (Reste à réaliser)	0,00	17 150,10	0,00
Résultat de clôture 2024	321 394,64	-58 372,98	263 021,66

Adopté à l'unanimité

5. Vote du Budget 2025

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2025 ;

Après avoir exposé les différents articles budgétaires, le Budget Primitif ainsi équilibré est proposé au vote comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 746 950€

Recettes : 746 950€

Section d'investissement :

Dépenses : 114 933€

Recettes : 114 933€

Adopté à l'unanimité

Prochain Conseil Municipal vendredi 23 mai à 19h15
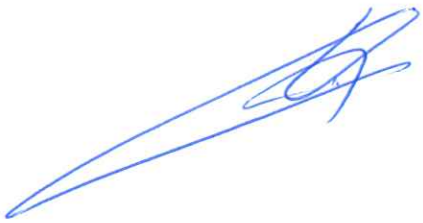
Séance levée à 20h33